

Hépatite Conseil

n°2

Ma maladie



Mon traitement



Ma vie sociale



"Ce que doivent savoir mes proches"



"Être bien *informé* est un élément essentiel pour le soutien d'un proche atteint d'une hépatite C"



Qu'est-ce que l'hépatite C ?

- 1 Comment se contamine-t-on ?
- 2 Est-ce que l'hépatite C est une maladie contagieuse ?
- 3 L'hépatite C est-elle une maladie fréquente ?
- 4 Quels sont les symptômes de l'hépatite C ?
- 5 Même sans symptômes, pourquoi l'hépatite C est-elle une maladie ?
- 6 L'hépatite C est-elle une maladie grave ?

1 Comment se contamine-t-on ?

La transmission de l'agent responsable de cette maladie, c'est-à-dire le virus de l'hépatite C, se fait par contact direct avec le sang d'une personne infectée. Les deux principaux modes de contamination sont la toxicomanie intraveineuse et des antécédents de transfusion.

Produits sanguins : la **transfusion** de sang a été la première cause reconnue de transmission du virus et a joué un grand rôle dans la diffusion de l'infection jusqu'en 1990. Ce mode de transmission a presque complètement disparu depuis 1991 grâce au dépistage et à des mesures d'inactivation du virus dans la préparation des produits dérivés du sang. Le risque possible de transmission du virus de l'hépatite C est estimé en France en 1997 à 1 pour 204.000 dons, ce qui représente moins de 10 nouveaux cas par an.

Toxicomanie : la toxicomanie intraveineuse est actuellement la **principale voie de transmission du virus de l'hépatite C** par partage de seringues, ce qui explique le fort taux de contamination (entre 50 et plus de 80 %) chez les anciens toxicomanes. La transmission du virus de l'hépatite C est également possible lors de la toxicomanie par voie intra-nasale (dans le nez). Le partage de la paille pour "sniffer", associé à l'existence de plaies fréquentes de la muqueuse du nez peut expliquer ce mode de transmission.

Risque nosocomial : la contamination nosocomiale (c'est-à-dire la contamination liée à des actes médicaux ou chirurgicaux) représente un autre mode de transmission dont l'importance est difficile à évaluer.



En règle générale, la transmission de l'hépatite C s'effectue par contact de sang d'une personne contaminée avec une plaie, lésion ou autre effraction chez la personne non contaminée.

Qu'est-ce que l'hépatite C ?

Ce mode de contamination a pu être fréquent dans les années 50 à 70 quand certains matériels d'injection ou de chirurgie étaient non jetables et seulement stérilisés par chauffage. Il peut s'agir d'un antécédent de transfusion méconnu des malades (sang, plasma frais...), ou de l'utilisation de matériel médical ou dentaire mal désinfecté. Ce risque a été démontré dans les centres d'hémodialyse ou lors d'endoscopies digestives (examen pour explorer les voies digestives) notamment avec biopsies (prélèvement de tissu vivant). De la même façon des séances d'acupuncture avec aiguilles réutilisables, ou toute autre technique utilisant du matériel non jetable ont pu être à l'origine de contaminations. Le strict **respect des règles universelles d'hygiène** et le développement du **matériel à usage unique** ont permis, à l'heure actuelle, une **quasi-disparition de ce risque**.

Tatouages, perçing : ces pratiques pourraient être à l'origine de contaminations **lorsqu'est utilisé du matériel** non jetable dont la stérilisation a pu être insuffisante voire inexistante. Le dépistage de l'hépatite C est donc recommandé pour toute personne ayant eu recours à l'une ou l'autre de ces pratiques.

Risque professionnel : la contamination professionnelle liée à une blessure accidentelle avec du matériel souillé est un mode de transmission mineur du virus de l'hépatite C. Ce risque est estimé entre 3 et 5 %, jusqu'à 10 % en cas de charge virale forte (grande quantité de virus) du sujet contaminant. **La diminution de ce risque passe par la suppression des gestes à risque, le respect des recommandations** lors d'un accident d'exposition au sang et le traitement précoce des hépatites virales aiguës C.



Qu'est-ce que l'hépatite C ?

Risque sexuel : la transmission sexuelle du virus de l'hépatite C est **très rare**. Le caractère sexuel de la transmission est discuté, car si le virus de l'hépatite C a été mis en évidence dans le sang des règles de femmes infectées, il n'est pas retrouvé dans les sécrétions vaginales, dans les spermatozoïdes ou dans le sperme. Lors des rapports sexuels, seul le contact du sang de la personne infectée avec le sang de son partenaire non contaminé (notion d'effraction des muqueuses des deux partenaires) pourrait constituer un risque de transmission.

L'usage des préservatifs chez les couples stables n'est pas justifié, par contre son usage est à encourager chez les personnes ayant des partenaires multiples (risque viral multiple).



Transmission familiale : la transmission familiale entre sujets habitant sous le même toit est **très rare** et est le plus souvent liée au partage d'objets courants, en particulier objets de toilette (rasoir, brosse à dent, coupe ongle, pince à épiler...) ou objets usuels (aiguilles de couture, outils...) ayant pu être en contact avec le sang de la personne infectée par le virus C. Ce mode de transmission est favorisé par une proximité forte et des conditions d'hygiène insuffisantes.

Transmission entre la mère et l'enfant : la transmission mère-enfant du virus C est bien démontrée mais **rare**. La grossesse n'est donc évidemment pas contre-indiquée chez les femmes infectées par le virus de l'hépatite C. Le dépistage systématique du virus de l'hépatite C n'est pas recommandé chez toutes les femmes enceintes, mais il est conseillé si des facteurs de risque d'hépatite C existent. L'allaitement n'est pas un risque supplémentaire de transmission du virus de l'hépatite C et n'est donc pas contre-indiqué.

Autres risques : dans moins de 20 % des cas le **mode de contamination** du virus C demeure **inconnu**. Plusieurs hypothèses peuvent être évoquées :

- un facteur de risque non connu ou oublié (transfusion)
- une transmission à travers la peau non connue (soins médicaux ou dentaires anciens, vaccinations de masse, acupuncture, scarifications (incisions) rituelles ou ventouses,...)



2 Est-ce que l'hépatite C est une maladie contagieuse ?

La contamination se fait par contact avec le sang. Il n'y a donc **aucun risque dans la vie quotidienne**. Il n'y a pas de risque en ce qui concerne la vaisselle et le linge qui peuvent être nettoyés en même temps, ou les toilettes (pas de nettoyage systématique par la javel !). Le virus ne se transmet pas par la salive ou la sueur. Cependant, **il ne faut pas partager certains objets personnels** : brosse à dents, rasoir, coupe-ongles, aiguilles, ciseaux.... S'il y a une plaie, il faut désinfecter rapidement (alcool, antiseptique) et faire un pansement pour éviter tout contact avec l'entourage. Le risque de contamination n'existe que si la personne en contact avec du sang infecté présente une lésion de la peau (lésions autour des ongles, blessure cutanée, même superficielle).



3 L'hépatite C est-elle une maladie fréquente ?

Oui, l'hépatite C est une **maladie fréquente**. La prévalence de l'hépatite chronique C (c'est-à-dire le pourcentage de la population infectée) au niveau mondial est de **3 %** (0,1 à 5 % suivant les pays, parfois plus de 10 % dans certains pays d'Afrique).

Il y a environ 150 millions de porteurs chroniques du virus de l'hépatite C. En France, 500.000 à 600.000 personnes sont atteintes, soit 1 à 1,2 % de la population.

4 Quels sont les symptômes de l'hépatite C ?



L'hépatite C est une maladie **souvent silencieuse**, c'est-à-dire sans symptôme caractérisé.

On estime ainsi qu'environ 50 % des patients atteints d'hépatite chronique C n'ont pas été dépistés.

Le symptôme le plus fréquent est la **fatigue**. La personne décrit alors une sensation de malaise, de manque d'énergie ou de fatigabilité anormale. D'autres symptômes comme des nausées, un manque d'appétit, des démangeaisons, une perte de poids... peuvent être présents.

5 **Même sans symptômes, pourquoi l'hépatite C est-elle une maladie ?**

Parce que même de façon parfaitement silencieuse, environ 60 % des patients développent une hépatite chronique se manifestant par une **élévation le plus souvent modérée des transaminases** dans le sang (enzymes se situant essentiellement dans le foie et "libérées" dans le sang en cas de destruction des cellules du foie). La majorité de ces patients ont des lésions inflammatoires discrètes sur le foie et une fibrose minimale. La fibrose est une sorte de cicatrice dans le foie suite à des lésions inflammatoires. **C'est l'évolution à long terme de cette fibrose qui peut aboutir à la cirrhose.**

Environ 20 % des personnes ayant une hépatite chronique C développent, après 10 à 20 ans d'évolution, une cirrhose susceptible d'évoluer vers une insuffisance des fonctions du foie ou plus rarement vers un cancer du foie.

Le risque de cancer du foie, en cas de cirrhose constituée, est de 1 à 5 % par an. Ce risque justifie la surveillance régulière des malades ayant une cirrhose par échographie du foie. Le cancer du foie n'est pratiquement jamais retrouvé chez les malades atteints d'hépatite chronique sans cirrhose.

La majorité des patients atteints d'hépatite chronique C ont des lésions inflammatoires discrètes sur le foie et une fibrose minimale.

6 **L'hépatite C est-elle une maladie grave ?**

Potentiellement mais pas systématiquement. Plus de la moitié des personnes atteintes par le virus de l'hépatite C n'aura pas de complications médicales et la plupart des malades ne feront jamais de formes sévères. Par ailleurs, le traitement a pour objectif d'éliminer le virus afin d'éviter les complications de l'hépatite C (cirrhose, cancer du foie). En cas de non réponse, sa prolongation (monothérapie) a pour but de préserver le foie en ralentissant la progression de la fibrose.

Peut-on guérir d'une hépatite C ? **OUI!**

7 Comment ?

Par une bithérapie (c'est-à-dire un traitement associant deux médicaments) antivirale, comprenant de l'interféron pégylé et de la ribavirine.

L'interféron pégylé s'administre par **injection sous-cutanée une fois par semaine**, la ribavirine se prend **par voie orale** (c'est-à-dire par la bouche) **tous les jours**.



L'élimination du virus de l'organisme, c'est-à-dire dans la très grande majorité des cas la guérison, peut être obtenue par une bithérapie de **24 ou 48 semaines** selon son génotype. L'absence de consommation d'alcool et le respect des modalités de traitement augmentent les chances de succès.

8 En combien de temps ?

La durée du traitement dépend du génotype du virus (le type de virus) et il y en a 5 connus.

Il est de **24 semaines** soit environ 6 mois pour les génotypes 2 et 3, et de **48 semaines** soit environ 11 mois pour les génotypes 1, 4 et 5.



9 Le traitement est-il toujours efficace ?

Le taux de guérison, c'est-à-dire la disparition durable du virus dans le sang, dépend également du génotype du virus. Il est d'environ 80 % pour les génotypes 2 et 3, et d'un peu plus de 50 % pour les génotypes 1, 4 et 5. Certains facteurs liés au patient, comme l'arrêt ou la très faible consommation d'alcool et la bonne observation du traitement, majorent les chances de succès.

Peut-on guérir d'une hépatite C ?

La grossesse est formellement contre-indiquée pendant le traitement par la ribavirine, car les risques de malformation et de mort du fœtus sont importants. Avant de concevoir un enfant, il faut respecter un délai de 6 mois après l'arrêt du traitement.

À l'arrêt du traitement, les effets secondaires des traitements, s'ils peuvent persister quelques mois, vont s'estomper pour disparaître.



Pour les personnes qui travaillent, le recours à un arrêt de travail au cours du traitement est possible, avec une durée plus ou moins longue. Tout dépendra de la tolérance de chacun à son traitement et du type de travail en termes de pénibilité et d'une éventuelle exposition à un risque hépatique.



Comment vivre avec un proche atteint d'une hépatite C ?

11 Pourquoi ne faut-il pas dramatiser la situation ?

Il faut avant tout tenter de dédramatiser la situation car comme nous l'avons déjà dit, le traitement est efficace dans un grand nombre de cas c'est-à-dire qu'il conduit à l'éradication virale.

Il permet en outre, même en l'absence d'éradication virale, de ralentir la progression de la fibrose.

De plus, sa durée est limitée dans le temps et le **soutien des proches permet souvent de faire face aux éventuels effets secondaires.**

Enfin, la recherche de nouveaux traitements est dynamique et de nombreuses recherches sont en cours pour rendre le traitement plus efficace ou répondre à l'attente de ceux dont le traitement disponible actuellement n'a pas permis de faire disparaître durablement le virus.

12 Peut-on poursuivre des relations et activités habituelles lorsque le conjoint est concerné ?

Oui ! Bien entendu, l'activité pourra être adaptée aux symptômes, notamment à la fatigue, assez fréquente sous traitement.

Il faut avant tout tenter de dédramatiser la situation car comme nous l'avons déjà dit, le traitement est efficace dans un grand nombre de cas c'est-à-dire qu'il conduit à l'éradication virale.



Comment vivre avec un proche atteint d'une hépatite C ?

L'entourage : au quotidien, il n'y a pas de raison de vivre autrement, ni de s'isoler. Les **seules mesures à prendre concernant l'hygiène élémentaire** : ne pas partager sa brosse à dent, son rasoir, son épilateur, son peigne, le coupe ongle, ou tout objet coupant. Les usagers de drogues ne doivent en aucun cas emprunter ou prêter le matériel d'injection ou de "sniff". **En cas de blessure**, il faut **désinfecter** et poser un pansement couvrant, pour éviter que l'entourage soit en contact avec le sang de la personne infectée. Cela étant, il n'y a risque de contamination que si la peau de la personne exposée est lésée. Les objets usuels tels les couverts ou les verres ne nécessitent pas de désinfection particulière.



La vie de couple, la vie de famille : l'hépatite C et le traitement peuvent provoquer, de façon régulière, des troubles de l'humeur, comme une grande irritabilité, une baisse de la libido, et une fatigue importante. Notamment pendant le traitement, on peut observer des phases d'épuisement avec des **difficultés à accomplir certaines tâches domestiques**. Le **conjoint et la famille proche** doivent être **informés** et conscients de ces difficultés pour les comprendre et les accepter.

La présence du conjoint aux consultations est souhaitable, afin qu'il puisse recevoir une information claire, poser ses propres questions et éventuellement parler de ses propres difficultés.

Avec l'accord du patient, la présence du conjoint aux consultations est souhaitable, afin qu'il puisse recevoir une information claire, poser ses propres questions et éventuellement parler de ses propres difficultés.

Comment vivre avec un proche atteint d'une hépatite C ?

La vie intime : le risque de transmission du virus de l'hépatite C par voie sexuelle est très faible, qu'il s'agisse de rapports hétérosexuels ou homosexuels. Elle est toutefois possible, en particulier à l'occasion de rapports pendant les règles ou en cas d'infections génitales (herpès,...) ou de lésion des organes génitaux.

En raison de ce très faible risque, il n'est pas recommandé d'utiliser des préservatifs entre partenaires stables. En revanche, l'utilisation de préservatifs est conseillée en cas de partenaires multiples, en périodes de règles si la femme est porteuse du virus, ou en cas de lésions génitales.



Au cours du traitement antiviral et 6 mois après l'arrêt du traitement, la grossesse est formellement contre-indiquée. Un **moyen de contraception efficace** est donc impératif.

Si l'homme commence un traitement alors que sa compagne est enceinte, le couple devra utiliser des préservatifs pour empêcher que le fœtus entre en contact avec la ribavirine présente dans le sperme.

Vie sociale : la vie en collectivité n'est pas un facteur de risque de transmission de l'hépatite C. Ainsi, **l'isolement est inutile et même déconseillé**. On peut serrer la main, embrasser, manger avec son entourage sans prendre de précautions particulières.

Au cours du traitement antiviral et 6 mois après l'arrêt du traitement, une contraception efficace est impérative afin d'éviter une grossesse et ainsi l'effet toxique de la ribavirine sur le fœtus.



Comment vivre avec un proche atteint d'une hépatite C ?

Il n'y a pas de limitation aux **activités sportives**. En cas de plaie ou de coupure, un pansement couvrant est obligatoire avant la reprise de l'activité sportive.

Le don du sang est en revanche interdit. Le don d'organes ou de sperme ne peuvent pas être envisagés, sauf dans des conditions très particulières.

Enfin, il est conseillé d'informer les professionnels de santé (médecins, infirmières...) amenés à soigner une personne porteuse du virus de l'hépatite C.

Cependant, les précautions à prendre sont les mêmes pour tout patient, et cette information n'est pas obligatoire.



Vie professionnelle : l'entourage professionnel n'a aucune raison d'être informé d'une contamination par le virus de l'hépatite C, même si des arrêts de travail fréquents peuvent être nécessaires, notamment pendant le traitement. Cela relève juridiquement de la vie privée et du secret médical.

Comment vivre avec un proche atteint d'une hépatite C ?

13 Quelles sont les précautions à prendre au quotidien ?

Aucune, en dehors des précautions concernant le matériel d'hygiène élémentaire (brosse à dents...), la désinfection et la protection d'une éventuelle plaie ou coupure (afin que personne n'entre en contact avec du sang infecté).

Plus que des précautions particulières, une **bonne hygiène de vie** est nécessaire, notamment pour éviter d'accumuler des facteurs de risque d'aggravation de la maladie hépatique.

Aucune donnée médicale ne justifie un régime spécifique, sauf s'il existe un surpoids. Celui-ci est en effet susceptible d'accélérer l'évolution de l'hépatite chronique C et de diminuer la réponse au traitement antiviral. Une perte de poids est conseillée en cas de surpoids. Il faut donc **veiller à un bon équilibre alimentaire**, éviter les excès de graisses et de sucre, privilégier les légumes, fruits, poissons, viandes blanches et produits laitiers.



Comment vivre avec un proche atteint d'une hépatite C ?

Une consommation d'alcool régulière et importante est un facteur démontré de progression de la maladie vers une cirrhose, et diminue le taux de réponse au traitement antiviral. Il est donc conseillé de **ne pas consommer d'alcool** (et de façon définitive en cas de cirrhose), ou de façon occasionnelle et très modérée en cas d'atteinte minime (< 10 g/j).



Une **bonne hygiène dentaire** est également nécessaire car l'hépatite C et les traitements peuvent perturber la production de salive qui a un rôle protecteur pour les dents.

Il est également démontré que le **respect du traitement antiviral, des doses, horaires et jours de prise du traitement est déterminant pour se donner toutes les chances de succès.**

En présence d'effets secondaires, il est important d'en informer son médecin afin qu'il puisse y remédier. La prise de libertés par rapport à son traitement pourrait être fortement dommageable avec un échec à la clé. Enfin, il peut être nécessaire de réfléchir au bon moment pour commencer un traitement antiviral. Celui-ci étant rarement urgent, il vaut mieux régler les problèmes matériels et financiers afin d'être tranquille pendant le traitement. Dans la mesure du possible, privilégier une période de stabilité professionnelle, et éviter de débiter un traitement avant de commencer un stage, un nouveau travail ou si l'on envisage un déménagement à court terme.

14 Comment aider un proche atteint d'hépatite C ?

Être **bien informé** est un **élément essentiel** pour le soutien d'un proche atteint d'une hépatite C. Il est certainement impossible de savoir ce que ressent une personne atteinte par une hépatite chronique C. Il faut en tenir compte et faire preuve de tolérance.

La fatigue, l'irritabilité sont fréquentes au cours du traitement antiviral. Ces symptômes peuvent compromettre l'équilibre familial, parce que souvent mal interprétés, et difficiles pour l'entourage à accepter en tant qu'effets secondaires. La **communication** avec les proches est indispensable pour ne pas se compliquer encore plus la vie.

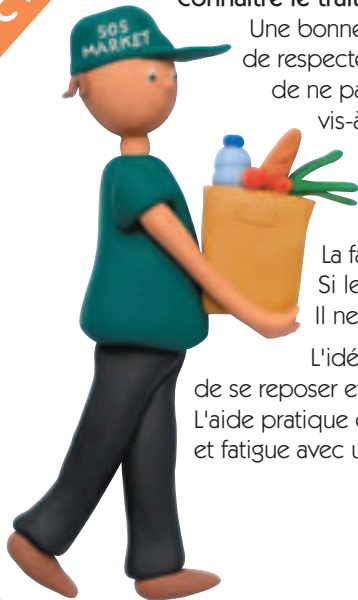
Bien informé par l'hépatologue, le médecin généraliste ou les associations, **l'entourage peut aider à dépister les effets secondaires**, notamment un état dépressif souvent négligé.



Bien informé, par l'hépatologue, le médecin généraliste ou les associations, l'entourage peut aider à dépister les effets secondaires, notamment un état dépressif, souvent négligé.



Comment vivre avec un proche atteint d'une hépatite C ?



L'entourage a également un rôle majeur sur de nombreux facteurs de succès du traitement.

Connaître le traitement, c'est aider le proche à le respecter (les doses, le rythme d'administration).

Une bonne hygiène alimentaire est souvent une affaire de famille, car il est impossible de respecter des règles seul dans une "communauté". La fatigue aidant, la tentation est forte de ne pas respecter les règles élémentaires d'hygiène, de surveillance du poids, de vigilance vis-à-vis des boissons alcoolisées. **L'entourage a un rôle crucial pour encourager** et rappeler l'importance de ces principes.

Le traitement antiviral peut constituer chez certains patients une épreuve physique ou psychologique.

La fatigue, les troubles de l'humeur peuvent être totalement déstabilisants pour l'entourage.

Si le soutien moral est indispensable, il peut ne pas être toujours suffisant.

Il ne faut pas hésiter à solliciter **l'aide d'un psychologue ou d'une association**.

L'idéal, pendant le traitement, c'est de vivre dans un endroit agréable permettant de se reposer et d'être aidé dans les tâches ménagères, domestiques et administratives.

L'aide pratique et le soutien au quotidien pendant les quelques mois de traitement limiteront soucis et fatigue avec une meilleure qualité de vie et plus de chances d'aller vers la guérison.

*“Information et soutien des proches
sont des facteurs déterminants du succès du traitement
et de la qualité de vie des patients”*

Contacts utiles

SOS HEPATITES

BP 88
52103 St Dizier Cedex
Tél : **03 25 06 12 12**
E-mail : contact@sos.hepatites.org
Site internet : www.soshepatites.org

Antennes régionales

SOS HEPATITES ALPES

Villa n°2 Les Jardins du Bourg
36 rue Marathon
38590 ETIENNE DE ST GEOIRS
Tél : **04 76 37 04 42**

SOS HEPATITES AQUITAINE

20 chemin du Solarium
33170 GRADIGNAN
Tél : **05 59 36 01 23**

SOS HEPATITES CENTRE VAL DE LOIRE

4 rue Langeais
37100 TOURS
Tél : **02 47 51 08 88**

SOS HEPATITES BOURGOGNE

1 rue Naizou
21160 CORCELLES LES MONTS
Tél : **03 80 42 97 39**

SOS HEPATITES CHAMPAGNE-ARDENNES

7 rue Herbillon
51130 VERTUS
Tél : **03 26 51 08 78**

SOS HEPATITES LORRAINE

6 rue Notre Dame de Lourdes
57050 METZ
Tél : **03 82 34 79 49**

SOS HEPATITES NORMANDIE

52 square de Mortemer
76230 BOIS GUILLAUME
Tél : **02 35 61 21 10**



SOS HEPATITES PAYS DE LA LOIRE

1 rue des Tisserands
44330 LA REGRIPIERE
Tél : **02 40 33 61 36**

SOS HEPATITES FRANCHE-COMTE

8 rue Baronne Delort
39300 CHAMPAGNOLE
Tél : **03 84 52 04 15**

SOS HEPATITES PARIS ILE DE FRANCE

1 place Robert Desnos
75010 PARIS
Tél : **01 42 39 40 14**

SOS HEPATITES LANGUEDOC-ROUSSILLON

BP 2063
34566 BEZIERS CEDEX
Tél : **04 67 30 28 89**

SOS HEPATITES LIMOUSIN

Anglard
87270 COUZEIX
Tél : **05 55 39 69 47**

SOS HEPATITES FEDERATION

BP 88
52103 SAINT-DIZIER
Tél : **03 25 06 12 12**

SOS HEPATITES GENEVE

La Maison des Associations
15 rue des Savoises
1205 GENEVE
SUISSE
Tél : **00 41 22 731 30 21**

SOS HEPATITES PACA

Mairie de Bouc Bel Air
Place de l'Hôtel de Ville
13320 BOUC BEL AIR
Tél : (Pas de téléphone pour l'instant)

N° utiles

Hépatites Info Service

Tél : **0800 845 800 (n° vert)**

Drogues, Tabac, Alcool Info Service

Tél : **113 (n° vert)**



Notes





Hépatite : le patient avant tout !

Vous aider à mieux comprendre votre infection et votre traitement, vous rappeler en termes simples et illustrés l'information délivrée par votre médecin, vous accompagner sur la voie de la guérison, tels sont les objectifs de cette collection Hépatite Conseil.

Réalisé à l'initiative d'Optimed Editions avec la collaboration de SOS Hépatites, Hépatite Conseil vous propose d'aborder les aspects pratiques de votre vie quotidienne autour de trois grandes rubriques :



"Ma maladie"



"Mon traitement"



"Ma vie sociale"

Pour que vous puissiez trouver à travers chaque thème les réponses aux questions que vous vous posez et les moyens d'améliorer votre qualité de vie durant la maladie, notamment tout au long du traitement.



ISBN : 2-914488-10-6



9 782914 488105

Prix 4 €

0226-OPR:0000/00/04